



L'ESSENTIEL DU DROIT BANCAIRE

Opérations bancaires

Objectif

Ce séminaire e-learning de 12 heures de formation revient sur les trois opérations bancaires que sont la réception des fonds remboursables du public, les opérations bancaires de paiement et l'octroi de crédits. Un éclairage sera apporté sur le fonctionnement des comptes, la responsabilité du banquier et le régime des instruments de crédit (escompte, lettre de change, bordereau Dailly) et de paiement (chèque, virement, prélèvement, carte de paiement).

Thèmes abordés

Opérations bancaires ; devoirs du banquier ; obligations du crédité ; responsabilité du créancier ; escompte d'effets de commerce ; lettre de change ; billet à ordre ; bordereau de cession de créances professionnelles ; affacturage ; conflits de titularité des créances ; crédit-bail ; crédit par signature ; chèque ; déclenchement de l'opération ; contestation de l'opération.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur les opérations bancaires

- Présentation des opérations bancaires
- Fonctionnement des comptes bancaires

Partie 2 : Faire le point sur les obligations de l'emprunteur et la responsabilité du banquier

- Remboursement du capital et paiement des intérêts
- Responsabilité de la banque du fait des concours consentis, de leur rupture ou encore pour défaut de mise en garde

Partie 3 : Définir les crédits sans mobilisation de créance

- Le crédit-bail

- Le crédit par signature

Partie 4 : Faire le point sur les crédits avec mobilisation de créance

- Lettre de change
- Billet à ordre
- Bordereau "Dailly"
- Affacturage

Partie 5 : Faire le point sur le chèque

Partie 6 : Faire le point sur les autres instruments de paiement



Formation animée par

**Gaëtan
Marain**

Enseignant-chercheur et avocat
Université catholique de Lille

Tarif : 470 €



Période
Du 1 janvier 2025 au
31 décembre 2025



Durée
12 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT BANCAIRE

Opérations bancaires

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 12 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Gaëtan
Marain**

Enseignant-chercheur et avocat
Université catholique de Lille

Tarif : 470 €



Période
Du 1 janvier 2025 au
31 décembre 2025



Durée
12 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT BANCAIRE

Opérations bancaires

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **470€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.

